



Prêt par particuliers de l'étranger

Par **monange2003**, le **04/02/2008** à **00:28**

Bonjour,

Ayant besoin d'un crédit de manière urgente et impérative, je suis sous le coup d'un interdit bancaire et cela m'est impossible.

En revanche après recherche on m'en a proposé un, à un taux classique et identique à la France.

Il m'est conseti par un dirigeant d'entreprise du Benin.

Il va être rédigé par un avocat là bas et m'être soumis.

Ma question, n'est il pas possible de me faire arnaquer?

J'ai pensé à du blanchiement d'argent ou autre.

Si je signe un credit sur 18 mois, avec des papiers officiels que peut il m'arriver?

A priori cela me semble honnête. Mais je suis un peu naïve et confiante alors...

Merci